



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.603

**INTERFONCTIONNEMENT
DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION**

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE
SIGNALISATION - ÉVÉNEMENTS**

Recommandation UIT-T Q.603

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation Q.603 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.6 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

3 ÉVÉNEMENTS

Tout transfert d'information entre les procédures logiques d'un système de signalisation à l'arrivée et celles d'un système de signalisation au départ constitue un événement. Ces événements sont représentés comme des ETAV, des ETAR et des signaux de commande. Les événements d'usage interne sont les ETIC.

La traduction de l'information contenue dans un signal pour en faire l'événement téléphonique d'interfonctionnement correspondant ne doit pas en modifier son contenu, c'est-à-dire ne doit conduire qu'à la production d'un seul événement téléphonique d'interfonctionnement.

Les événements téléphoniques d'interfonctionnement vers l'avant (ETAV), les événements téléphoniques d'interfonctionnement vers l'arrière (ETAR) et les événements téléphoniques d'interface avec la commutation (ETIC) sont tous énumérés dans les tableaux A-1 à A-3¹⁾.

Certains événements sont le résultat de signaux reçus au cours d'une phase particulière de l'appel. Ils donnent lieu à un transfert d'information de signalisation, mais tous les signaux ne produisent pas directement des événements d'interfonctionnement.

Certains événements encore sont le résultat de signaux apparus dans une phase particulière de l'appel de certaines procédures logiques internes. Il en est ainsi notamment pour l'acheminement de l'appel, les indications d'indicatif de pays et la commande de supprimeurs d'écho.

Enfin, certains événements sont produits tout simplement par les procédures logiques internes pour l'interfonctionnement (par exemple, à la suite de temporisations). De plus, il peut être utile de considérer les procédures logiques internes des divers systèmes de signalisation qui ne produisent pas d'événement d'interfonctionnement.

Dans l'application du principe des événements, on a observé les règles suivantes:

- a) pour décrire fidèlement un événement dont on prévoit la production, faire l'inventaire de toutes les circonstances dans lesquelles il pourra se produire;
- b) tous les événements que l'on a reconnus en examinant la réponse d'un système de signalisation aux différents événements sont inclus dans les tableaux A-1 à A-3.

¹⁾ Voir l'annexe A aux Recommandations Q.601 à Q.608